

## 4 Économie

# Étude d'impact environnemental du Projet d'aménagement hydroélectrique de Ngoulmendji et Dibwangui

## Deux infrastructures pour stimuler le développement économique du pays

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LE secrétaire général du ministère de l'Eau et de l'Energie, Alain-Jean de Dieu Gnonda, a présidé, hier, à Libreville, l'atelier de restitution de l'étude d'impact environnemental du Projet d'aménagement hydroélectrique de Ngoulmendji et Dibwangui, situé, respectivement dans les provinces de l'Estuaire et de la Ngounié. Cet important projet - les travaux débuteront au cours du premier trimestre 2019 - vise à couvrir la demande en électricité de plus de 500 mille habitants, et à as-

surer la desserte en énergie électrique des opérateurs économiques du pays.

Explication du SG du ministère de l'Eau et de l'Energie: « *l'urgence de la mise en œuvre de cet important projet est justifiée, à l'effet de développer de nouveaux moyens de production permettant de sécuriser l'alimentation en énergie électrique et, ainsi, assurer la continuité et la qualité de service dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga. Ces projets permettront de couvrir la demande en électricité de plus de 500 mille habitants.* »

S'agissant des deux ou-



Photo : D.R.

Le SG du ministère de l'Eau, Alain-Jean de Dieu Gnonda (c) dirigeant les travaux de restitution de l'atelier sur l'étude d'impact environnemental du projet d'aménagement hydroélectrique de Ngoulmendji et Dibwangui.

vrages, le barrage hydroélectrique de Ngoulmendji, situé à 125 km de Libreville, sur le fleuve Komo, aura une puissance installée estimée à 73 Méga-

watts. Tandis que la future centrale hydroélectrique de Dibwangui, sur la rivière Louéti, à 125 km de Mouila, aura une puissance installée estimée à 15 Mé-

gawatts.

Pour mettre en application une des orientations du Programme stratégique Gabon émergent (PSGE), qui prescrit d'accompagner la production et la distribution d'une énergie propre, disponible en tout temps, et accessible à tous, tout en participant à la préservation de notre richesse naturelle et à la lutte contre les changements climatiques, le ministère de l'Eau et de l'Energie a conclu avec une Organisation non gouvernementale (ONG), un partenariat pour mener à bien l'étude d'impact environnemental du Projet d'aménagement hydroélectrique de Ngoulmendji et Dibwangui.

Six mois durant, cette ONG a mis l'accent, entre autres, sur l'identification des espèces de la faune et de la flore, sur la qualité de l'eau et de la biodiversité, tout en prenant en compte l'ensemble des cycles saisonniers.

Six mois plus tard, ses conclusions serviront d'indicateurs pour la définition des mesures correctives. Pour rappel, le 21 octobre 2016, le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) et le Groupe industriel Eranove ont signé deux conventions de concession pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation des deux centrales hydroélectriques.

## Zone économique spéciale de Nkok/Guichet unique

### Les services des Douanes désormais installés

JM  
Libreville/Gabon

LE directeur général des Douanes et des Droits indirects, Raymond Okongo, et l'administrateur-directeur général de l'autorité administrative de la Zone économique spéciale de Nkok (GSEZ), Gabriel Ntougou, ont visité, vendredi dernier, le guichet unique de la GSEZ où devront désormais s'installer les services

des Douanes.

En présence du directeur général adjoint de la GSEZ, Jasver Sinhg, le DG des Douanes a officiellement présenté les quatre agents désormais affectés à Nkok. Pour Raymond Okongo, « *les entreprises implantées dans la Zone économique spéciale de Nkok ne feront plus le déplacement des bureaux centraux des Douanes d'Owendo, comme par le passé. Au guichet unique de la GSEZ, elles auront toutes les modalités d'avoir le certificat d'ori-*



Photo : Jean Macdouma

Le DG des Douanes (g) remettant ici le certificat de conformité à l'administrateur-directeur général de la GSEZ.

gine pour toute marchandise qui sort de la Communauté économique monétaire d'Afrique centrale (Cémac) pour éviter la confusion de contraction et de piraterie. En plus, une unité de suivi, avec un pôle d'agents de douane pour superviser les opérations et la traçabilité des documents de douanes, sera présente au guichet unique.»

Mieux, M. Okongo compte mettre en place un système de traçabilité des marchandises, avec un système de positionnement

géographique (GPS) destiné à lutter contre la contrebande et la contrefaçon.

A son tour, l'administrateur-directeur général de la GSEZ, Gabriel Ntougou, s'est réjoui de voir enfin la douane rejoindre le guichet unique de la Zone économique spéciale de Nkok qu'il dirige. « *L'efficacité de notre système économique doit tenir compte des exigences non seulement des gouvernants, mais aussi des opérateurs économiques* », a-t-il précisé.

## Coopération Gabon-BAD / Formation et insertion professionnelle

### Lancement du projet d'amélioration de l'employabilité des jeunes

Innocent M'BADOUMA  
Libreville / Gabon

SAUF modification, c'est demain, mercredi 24 janvier 2018 que les représentants du gouvernement et de la Banque africaine de développement (BAD) devraient lancer le projet dit "Renforcement des capacités pour l'employabilité des jeunes et l'amélioration de la protection sociale".

Dans cette perspective, les différentes administrations gabonaises impliquées dans ledit projet, et compo-

sant le Comité de pilotage, se sont réunis vendredi dernier, à Libreville, sous la présidence de Carmen Ndaot, ministre du Travail et de l'Emploi, par ailleurs présidente statutaire.

« *On ne pouvait lancer officiellement ce projet devant les représentants de la Banque africaine de développement sans, au préalable, que les représentants des administrations gabonaises au sein du comité de pilotage ne se connaissent* », a indiqué François Boukanou, chef de projet.

De son côté, Carmen Ndaot,

présidente du comité de pilotage, a expliqué: « *il était aussi question de présenter le projet à toutes les personnes impliquées, afin d'être au même niveau d'information.* »

Dans sa composante "développement des compétences pour l'employabilité des jeunes", ce projet, appuyé à concurrence de 55 milliards de francs par la BAD, prévoit de réhabiliter sept centres de formation et de perfectionnement professionnels, sept lycées techniques, l'Institut des technologies d'Owendo,

ainsi que l'Ecole de commerce de Port-Gentil.

Il est aussi question d'élaborer un contenu pédagogique (théorique et pratique), en collaboration avec les entreprises pour une meilleure adéquation formation-emploi, d'améliorer tout l'écosystème de formation et perfectionnement professionnels (mise à niveau des enseignants, rapport secteur privé et public, etc.).

Quant à la composante "promotion de la santé et de l'inclusion sociale", il sera question de réhabiliter

deux écoles provinciales (de santé et d'actions sociales de Libreville, Mouila et Makokou) et l'Institut national de formation des personnels de la santé et d'assistance sociale (INFASS).

Mais cette composante d'inclusion sociale est surtout pertinente, en ce qu'elle vise la mise en place d'un Fonds de garantie de 500 millions de francs pour faciliter les financements des micro et petites entreprises (MPE) et des Activités génératrices de revenus (AGR).

Dans tous les cas, les équipements à acheter, les centres de formation et de perfectionnement à réhabiliter, ainsi que les financements des MPE et AGR vont l'être dans le cadre du Plan de relance économique du gouvernement.

« *Il s'agit de mettre les profils des jeunes en harmonie avec les huit filières prioritaires du Gabon* », a expliqué Jocelyn Otha-Ngali, spécialiste en passation de marchés, recruté par la BAD dans le cadre du déploiement de ce projet d'envergure.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 23/01/2018			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du
	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957		
	USD	1,2255	1USD =	535,257	1 USD	551,314	CAC 40	23/01/2018 5 525,82
	CAD	1,5246	1CAD =	430,249	1 CAD	443,156	DOW JONES	23/01/2018 26 015,04
	JPY	135,5400	1JPY =	4,840	100 JPY	4,985		
	GBP	0,8837	1GBP =	742,327	1 GBP	764,597		
	CHF	1,1758	1CHF =	557,881	100 CHF	574,62		
	ZAR	14,9553	1ZAR =	43,861	100 ZAR	45,18		
	MAD	11,3017	1MAD =	58,041	1 MAD	61,28		
	CNY	7,8481	1CNY =	83,582	1CNY	86,09		
	KES	125,5470	1KES =	5,225	1KES	5,38		

BRENT (IPE) US Dollars/Baril  
23 Janvier 2018: 68,95